



# Le Conseil ) Municipal

## Les principales décisions ) de la séance du 7 avril 2011

### *Programme Local de l'Habitat (PLH)*

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le PLH proposé par Quimper Communauté pour la période 2011-2016. Le PLH est un outil de planification et de définition d'une stratégie d'action en matière de politique de l'habitat qui se décline à l'échelle des huit communes de l'agglomération. Les orientations et objectifs prioritaires sont les suivants :

- Développer une offre de nouveaux logements à hauteur de 700 logements par an dans l'agglomération dont 80 pour Ergué-Gabéric
- Lutter contre le phénomène d'évasion urbaine en apportant aux ménages qui souhaitent accéder à la propriété des réponses diversifiées sur l'agglomération ;
- Favoriser une moindre consommation foncière en particulier pour les opérations en renouvellement urbain, développer la « qualité » des opérations à vocation d'habitat par l'apport de nouveaux produits et modes opératoires ;
- Mieux répondre à la demande de logements locatifs publics exprimée en

- développant une offre à bas niveau
- de loyer ;
- - Renforcer la gouvernance de Quimper Communauté en matière de
- conduite des politiques d'habitat sur
- son territoire.

### *Instruction du droit des sols : transfert à Quimper Communauté*

- L'instruction des actes suivants,
- jusqu'à présent effectuée par les
- services de l'État sera, à compter du
- 1<sup>er</sup> juin 2011, transférée à Quimper
- Communauté :
- - Permis de construire
- - Permis de démolir
- - Permis d'aménager
- - Certificat d'urbanisme opérationnel
- - Déclarations préalables
- - Déclarations valant division
- L'accueil se fera toujours au service de
- l'urbanisme de la commune.

### *Location de la supérette de Lestonan / Reprise*

- Le contrat de bail commercial en
- cours est transféré à la SARL Houée
- à laquelle la SARL SCYMA a cédé son
- fonds de commerce.

- *Taxes d'urbanisme –*
- *remise gracieuse de pénalités*
- La Ville accorde la remise des
- majorations et intérêts moratoires res-
- tant dus (890 €) à la SCI CAMAU,
- de la Croix-Rouge suite à un retard
- de paiement de la taxe locale
- d'équipement.

### *Approvisionnement en fuel : groupement d'achat avec Quimper Communauté*

- La Ville d'Ergué-Gabéric adhère au
- groupement d'achat constitué pour
- l'achat de fuel domestique pour les
- bâtiments, et de fuel tracteur pour les
- engins de type agricole.

### *Marchés publics – décisions prises par délégation du Conseil Municipal*

- Le marché de fourniture de divers ma-
- tériels de signalisation est attribué
- à Lacroix Signalisation, de Saint-Her-
- blain pour un montant de 19332,86 €
- TTC et la maîtrise d'œuvre pour
- la création d'un office au groupe
- scolaire du Rouillen à Archi Espaces
- Conception d'Ergué-Gabéric
- pour 6629,43 € TTC. ■